

Les écoles d'officiers de la marine marchande dans la tourmente: une crise de reproduction dans un contexte de " démocratisation scolaire "

Frédéric Charles, Angèle Grövel

▶ To cite this version:

Frédéric Charles, Angèle Grövel. Les écoles d'officiers de la marine marchande dans la tourmente : une crise de reproduction dans un contexte de " démocratisation scolaire ". Carrefours de l'éducation, 2019, n°48 (2), pp.39. 10.3917/cdle.048.0039. hal-03505954

HAL Id: hal-03505954

https://hal.science/hal-03505954

Submitted on 1 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





LES ÉCOLES D'OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE DANS LA TOURMENTE : UNE CRISE DE REPRODUCTION DANS UN CONTEXTE DE « DÉMOCRATISATION SCOLAIRE »

Frédéric Charles et Angèle Grövel

Armand Colin | « Carrefours de l'éducation »

2019/2 n° 48 | pages 39 à 56

ISSN 1262-3490 ISBN 9782200932527

https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2019-2-page-39.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin. © Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Frédéric Charles, Angèle Grövel

frederic.charles@u-picardie.fr angele.grovel@gmail.com

LES ÉCOLES D'OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE DANS LA TOURMENTE: UNE CRISE DE REPRODUCTION DANS UN CONTEXTE DE «DÉMOCRATISATION SCOLAIRE»

Les écoles d'officiers de la Marine Marchande, peu connues et relativement marginalisées dans le champ de l'enseignement supérieur, recrutent traditionnellement des élèves détenant des propriétés sociales spécifiques. Structurellement, et en particulier depuis ces cinquante dernières années, ces institutions, créées en 1681 par Colbert, qui forment à une profession socialement valorisée¹, connaissent des difficultés à attirer un nombre suffisant de candidats. Compte tenu des tensions sur le marché du travail des jeunes (Sarfati, 2015) et du contexte de démocratisation quantitative et qualitative (Defresne, Krop, 2016), les bacheliers des filières générales et technologiques vont-ils se diriger vers les écoles d'officiers offrant des perspectives d'emploi et de rémunérations attractives²? Sur la base d'une enquête par questionnaires (Grövel, 2013),

^{1.} La profession des officiers de la Marine Marchande est classée dans la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures, au sein de la nomenclature des PCS agrégée de l'Insee et dans la sous-catégorie des «Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise».

^{2.} Le taux de chômage des officiers de la Marine Marchande s'élève à 4,9% en 2007, selon le Bureau de l'Emploi maritime. Sur un panel de 400 PCS, la catégorie des Officiers et cadres navigants techniques de la Marine Marchande arrive en 21e position des professions les mieux rémunérées avec un salaire brut mensuel moyen temps complet de 5773 euros (Source: *Insee*, Données 2008 Salaire brut mensuel des temps complets.)

réalisée en 2008, auprès de l'ensemble des élèves des quatre écoles d'officiers situées à Nantes, Saint-Malo, Le Havre et Marseille, cet article vise à comprendre les transformations *a priori* paradoxales de la morphologie sociale du groupe professionnel des officiers de la Marine Marchande.

L'analyse du recrutement des futurs officiers nécessite de rendre compte des déterminants objectifs d'accès aux écoles. Ces déterminants comprennent, selon les travaux de Chapoulie et Merllié (1975) ou encore ceux de Charles et Clément (1997) sur l'accès au professorat, les caractéristiques sociales et les parcours scolaires des élèves. Un des objectifs poursuivis consiste alors à démontrer «l'apport de l'origine sociale» dans l'étude des groupes professionnels (Maurice, 1972). La caractérisation de la morphologie sociale d'une profession permet d'«éclairer des points aussi divers que la place du groupe dans l'espace social, les différentes compétences mises en œuvre par les professionnels ou encore la dynamique du changement au sein de la profession» (Quemin, 2002, p. 319). Comme le fait remarquer justement cet auteur, l'analyse de l'origine sociale des professionnels ou des individus qui rejoignent un groupe professionnel n'est pas seulement une étape obligée, une concession à la sociologie générale. Au contraire, c'est une étape essentielle dans la mesure où elle permet d'une part de mieux situer la place occupée par un groupe professionnel à un moment donné dans l'espace social et d'autre part de mieux comprendre les pratiques professionnelles dont bon nombre ne deviennent intelligibles qu'à la lumière de compétences acquises et d'expériences vécues dans l'enfance et l'adolescence au sein de la sphère familiale.

En vue de connaître en profondeur les modes d'accès aux écoles, les trajectoires de socialisation et les aspirations de carrière des futurs officiers, nous avons interrogé, par questionnaires les élèves des quatre écoles chargées de la formation des officiers en France. Historiquement, leurs effectifs sont marqués par une hypermasculinisation. En 2008, on ne comptait que 7,1% de femmes en formation dans ces quatre écoles, soit 53 filles. Sur les 907 élèves officiers scolarisés à cette date, 748 ont pu répondre à l'enquête, soit un taux de réponse de 82%. De même, ont été interrogés les élèves des classes préparatoires aux concours d'entrée à ces écoles (n=111, soit taux de réponse 91%). Notre propos se déroulera en deux temps. Dans le premier, nous reviendrons tout à la fois sur les crises successives que le secteur de la Marine Marchande traverse depuis une cinquantaine d'années dans les domaines de l'emploi et de la formation, et sur les «grandes» réformes des écoles supérieures maritimes entreprises pour «en sortir». Dans le second temps, nous mettrons en perspective nos résultats

avec ceux de Catherine Paradeise (1984; 1985) en vue de comparer certaines propriétés sociales des nouveaux accédants au groupe professionnel entre les deux périodes étudiées (1965-1982 et 2008-2011), et de mesurer ainsi le degré d'ouverture de la profession et des écoles qui y mènent entre ces deux périodes.

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION MARITIME ENTRE 1962 ET 2008: DES SECTEURS EN FORTE DÉCROISSANCE

Évolution du marché de l'emploi maritime entre 1961 et 2008

Un bref retour sur l'évolution de l'emploi maritime est nécessaire pour saisir l'ampleur de la crise qui a affecté le secteur au cours des cinquante dernières années.

Quatre sous-périodes entre 1961 et 2008 peuvent être distinguées. La première, comprise entre 1961 et 1978, se caractérise par une chute vertigineuse du nombre de marins: de 43 550, il passe à 26 280, en à peine 18 ans, soit une diminution de 39,7% des effectifs. La seconde sous-période court sur une dizaine d'années, de 1979 à 1987. Si elle est relativement épargnée en 1973, la Marine Marchande française subit de plein fouet la seconde crise pétrolière. Celle-ci va précipiter la fuite des navires français vers des immatriculations³ jugées moins «contraignantes» sur le plan des cotisations sociales et salariales et va accélérer les licenciements massifs du personnel navigant français, du fait notamment de la disparition de certaines compagnies. De 1979 à 1987, une seconde chute des effectifs navigants s'observe. En neuf ans, plus de 10 000 emplois sont supprimés et, en 1987, on en compte plus que 14380. Le taux de chômage, jusqu'alors résiduel, atteint alors un taux important⁴. L'État tente de venir au secours de la flotte française et de (re)dynamiser la création d'emplois navigants hexagonaux en créant en 1987, à côté de son registre national classique, un second registre d'immatriculation des navires français : le registre des Kerguelen ou le registre TAAF⁵. Il s'agit là d'empêcher ou du moins ralentir le départ des navires pour des registres d'immatriculation étrangers plus flexibles en matière

^{3.} Identification d'un navire régie par l'administration des Affaires maritimes (nom, nationalité, secteur, tonnage). À chaque immatriculation correspond une législation en matière de sécurité, de droits sociaux, de conditions de rémunération.

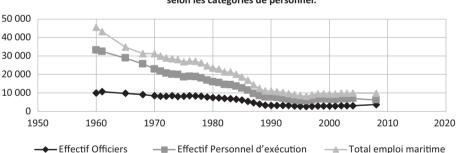
^{4.} En 1987, le chômage atteint 33 % chez les marins d'équipage et 20,3 % chez les Officiers.

^{5.} Terres Australes Antarctiques Françaises. L'immatriculation sur ces territoires en Outre-mer est uniquement administrative et permet de maintenir le lien entre l'État et le contrôle le navire tout en présentant les mêmes intérêts en matière de condition d'emploi et de fiscalité que les pavillons «dits » de complaisance (allègement des charges sociales et fiscales, recrutement de marins étrangers).

de législation sociale et de coûts de la main-d'œuvre. Mais la création de ce «registre bis» n'a pas les effets escomptés sur l'emploi maritime français.

La troisième chute des effectifs, observée entre 1987 et 1996, est tout aussi spectaculaire que les précédentes. Au cours de ces années, le personnel officier passe de 4650 à 2609 et décroît de 44%, celui du personnel d'exécution passe 9730 à 5651, soit une chute dans les mêmes proportions de 42%. L'automatisation des navires contribue à l'effondrement de l'emploi navigant. Avec un effectif global de 8260 marins, en 1996 contre 43550 en 1961, l'emploi maritime tombe à son plus bas niveau. Il aura donc été divisé par 5,3 au cours de cette période.

La dernière période comprise entre 1996 et 2008 se caractérise par une amélioration certaine de la situation de l'emploi maritime (+19,4% en 12 ans). L'effectif des navigants français passe de 8260 à 9862 avec un pic à 10016 en 2004. Cependant, du fait notamment de la moindre sollicitation des marins d'équipage, non remplacés ou substitués par des marins étrangers, on constate entre 2004 et 2008 une légère diminution des effectifs globaux (Grövel, 2011).



Graphique 1 : Évolution entre 1961 et 2008 de l'emploi maritime, selon les catégories de personnel.

Compte tenu du déclin drastique de l'emploi maritime entre 1960 et 2008, quelles sont les principales évolutions au cours de cette période des effectifs des élèves officiers en formation? Autrement dit, comment les écoles ont-elles été affectées par ce déclin?

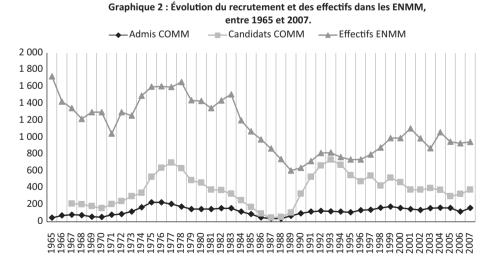
Effets de la crise du marché de l'emploi maritime sur les écoles d'officiers (1965-2008)

Cursus, filières et conditions d'accès des écoles d'officiers entre 1965 et 2008 De 1965 à 2008, l'organisation des cursus de formation au sein des écoles d'officiers a subi de fortes transformations dont il revient rapidement de faire état. Traditionnellement, jusqu'en 1965, trois filières de formation scindent les écoles : la filière de 1^{re} classe, scolaire et longue (quatre années) recrute sur concours des élèves dotés en majorité d'un bac général et scientifique. À côté de cette filière sélective et prestigieuse, la filière de 2^e classe, professionnalisante et courte accueille des élèves dotés d'un bac technologique ou a minima d'un niveau de classe de 1^{re} afin de les former rapidement (pendant deux années scolaires maximum sans compter les temps d'embarquement) aux fonctions de Lieutenant. Enfin, une filière dite de «promotion sociale» de 3^e classe permet aux professionnels de gravir les échelons hiérarchiques, toutefois moins rapidement que les officiers de 1^{re} classe et de 2^e classe. Deux spécialités divisent historiquement les cursus. La spécialité «pont» qui prépare aux fonctions de navigation et de conduite du navire et la spécialité «machine» qui forme aux fonctions d'exploitation et de maintenance des systèmes de propulsion (machines marines). L'organisation duale des écoles d'officiers, en cohérence avec la division sociale (et spatiale) du travail à bord, est remise en question avec la réforme sur la polyvalence de la formation. À partir de 1965, les cursus deviennent polyvalents et préparent donc simultanément à exercer des fonctions au sein des services «pont» et «machine». Du fait de la non-conformité de la polyvalence spécifiquement française aux standards internationaux de formation établis en 1978 et réaffirmés en 1995 par l'Organisation Maritime Internationale, une partie des cursus, et notamment ceux de la filière de 2^e et de 3^e classe, redevient progressivement monovalents de 1998 à 2007. La filière de 1re classe reste, quant à elle, polyvalente, et prend le nom de «filière A» pour souligner son aspect académique et sélectif. Accessible sur concours à partir d'un bac scientifique, elle dure cing ans (sept à neuf ans avec les temps de navigation) et mène aux qualifications les plus hautes (Commandant, Chef mécanicien). Dispensée dans les centres du Havre et de Marseille, cette «filière d'excellence» se différencie de la filière B monovalente («pont» ou «machine») et courte, qui regroupe les anciennes filières de 2e classe et de 3e classe à Saint-Malo et à Nantes. La filière B «machine» propose une voie de formation initiale et une voie de formation continue. La formation initiale «machine» est accessible par concours aux élèves d'un niveau de 1re STI et sur dossier aux élèves dotés d'un Bac professionnel, délivré depuis 2001 par les lycées professionnels maritimes. La formation dure deux ans et mène au brevet d'Officier Chef de Quart Machine (OCQM). La formation professionnelle continue « machine » est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), instaurée au sein de la profession en 2003. En 2008, parmi l'ensemble des élèves officiers en formation initiale (n=907), respectivement 82% et 18% d'entre eux étaient scolarisés dans la filière A/Polyvalente et B/Monovalente.

Évolution des effectifs des élèves officiers en formation entre 1965 et 2008

Abordons maintenant l'évolution du recrutement des écoles entre 1965 et 2008-2011. Nous distinguons trois phases. Tout d'abord, la crise subie par le secteur maritime ne se répercute pas directement dans les établissements de formation. Alors que le secteur maritime est affecté par une baisse très forte de ses effectifs entre 1967 et 1983, les écoles d'officiers, quant à elles, maintiennent, voire augmentent leur nombre d'élèves. Cette croissance des effectifs est liée à la réforme de la formation de 1965. L'introduction de la polyvalence génère une augmentation du nombre de candidats et d'admis jusqu'en 1983. Entre 1971 et 1977, par exemple, le nombre de candidats et d'admis en filière polyvalente est multiplié respectivement par 4,3 (de 160 à 700) et par 2,5 (de 82 à 210).

La seconde phase est comprise entre 1984 et 1989. Les difficultés économiques traversées par le secteur maritime dès 1978 entraînent des conséquences majeures sur le dispositif de formation et *in fine* sur le recrutement des élèves. Au cours de cette période, l'effectif des élèves passe de 1509 à 607, soit une baisse de 59,8% au cours de ces sept années. Le pic d'intensité de la «crise» des effectifs dans la formation se situe autour des années 1987 et 1988. L'école de Paimpol disparaît, en 1988 et l'école de Bordeaux suspend son recrutement. Finalement, seuls quatre sites de formation (Nantes, Saint-Malo, Le Havre, Marseille) résistent à la «tempête».



À partir de 1990, c'est-à-dire au moment de la sortie relative de la crise de l'emploi dans le secteur maritime, on constate bien une élévation sensible du

nombre des candidats aux concours d'officiers de la Marine Marchande par rapport à la période précédente. Cependant, cette embellie est brève et, à partir des années 2000, on observe un nouveau tassement du nombre d'impétrants qui repasse sous le seuil des 400. Entre 2001 et 2007, l'effectif moyen de candidats est de 362, contre 538 pour la période 1990-2000. Au moment de l'enquête, en 2008, les écoles d'officiers de la Marine Marchande sont donc confrontées à une pénurie de candidats alors que le contexte scolaire leur est plutôt favorable depuis le début des années 1990.

Des évolutions sensibles au sein de l'enseignement secondaire et supérieur

Parallèlement à l'évolution de l'emploi et de la formation maritimes, des transformations profondes sont intervenues dans l'enseignement secondaire et supérieur à partir de la fin des années 1980. L'accès au baccalauréat connaît une massification sans précédent dans l'histoire de ce diplôme. En dix ans, entre 1985 et 1995, les proportions de bacheliers doublent passant de 250 000 à 500 000, soit de 30% à 63% d'une génération⁶. Corrélativement, les effectifs dans l'enseignement supérieur connaissent une très forte augmentation. De ce fait, on peut se demander si cette démocratisation quantitative de l'accès au baccalauréat va avoir pour effet d'augmenter significativement et durablement le nombre de candidats aux concours d'entrée des écoles d'officiers, concours qui recrute au niveau du baccalauréat, sachant que le diplôme privilégié pour y accéder, comme on le voit dans le tableau 1, est le bac scientifique, notamment pour la filière polyvalente au sein de laquelle 87,8% des lauréats sont titulaires de ce diplôme⁷.

^{6.} Le bac a 200 ans, DEPP, juin 2008, p. 4.

^{7.} La filière monovalente est nettement plus ouverte dans son recrutement scolaire puisque seulement 35,5% de ses lauréats sont détenteurs d'un bac général dont 23,4% seulement d'un bac scientifique. La part des bacheliers technologique est conséquente 37,4% et également celles des détenteurs d'un bac professionnel (12,1%) ou d'un CAP/BEP (14%). Il reste que si cette filière est plus ouverte, elle ne recrute que 16,5% des élèves officiers, la filière polyvalente recrutant la grande majorité (82,5%).

Tableau n° 1: Distribution des diplômes du secondaire obtenus chez les élèves des Écoles d'officiers, selon les filières (en%).

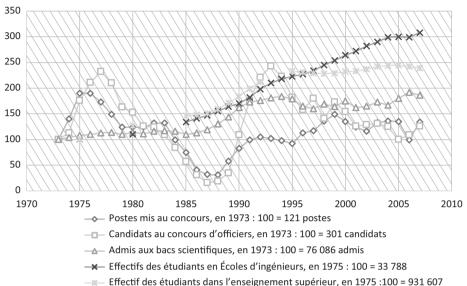
Diplômes obtenus	Écoles d'officiers MM					
	Filière Polyvalente	Filière Monovalente	Total			
Bac général	90,8	35,5	81,6			
dont Bac S	87,8	23,4	77,1			
Bac ES	2,4	9,3	3,6			
Bac L	0,6	2,8	0,9			
Bac Technologique	9,3	37,5	13,1			
dont Bac STI	7,8	34,7	12,2			
Bac STT	0,6	2,8	0,9			
Bac Professionnel	0,9	12,1	2,8			
CAP/BEP	/	14	2,3			
Niveau 1 ^{re} STI	/	0,9	0,2			
Total	100	100	100			
Effectifs	540	107	647			
NR	90	11	101			

Source: Enquête Écoles Nationales de la Marine Marchande (ENMM), 2008-2011.

Comme le montre le graphique 3, nous observons bien une augmentation significative du nombre des candidats aux concours des écoles d'officiers au cours de la période 1990-1999, ces derniers passant de 330 à 521, soit une hausse 58% entre ces deux dates. Celle-ci est en partie corrélative à l'arrivée des nouveaux bacheliers scientifiques sur le marché de l'enseignement supérieur. Toutefois, l'éclaircie est de courte durée. En effet, dès l'an 2000, le nombre des candidats décroît à nouveau, très régulièrement et sensiblement pour retomber à son niveau de 1990 (n=328). L'attraction des écoles d'officiers auprès des nouvelles générations de bacheliers scientifiques est donc éphémère. Celles-ci sont notamment concurrencées par les écoles d'ingénieurs, lesquelles absorbent une partie conséquente des nouveaux bacheliers produits par le système éducatif. Ainsi, entre 1990 et 2000, le nombre d'étudiants en écoles d'ingénieurs passe de 57 653 à 89 313, soit une augmentation de 54,9% au cours de cette période. Par ailleurs, les écoles d'ingénieurs continuent leur croissance les années suivantes. En 2007, elles rassemblaient 104 218 étudiants.

^{8.} Données issues de RRS (*Repères et références statistiques*), 1999, p.157, *RRS*, 2001, p.168 et *RRS*, 2008, p.179.

Graphique 3 : Comparaison de l'évolution des candidatures et des postes au concours d'Officiers de la Marine Marchande avec l'évolution des admis aux Bacs scientifiques et des étudiants en écoles d'ingénieurs et dans l'enseignement supérieur, entre 1973



OUVERTURE OU FERMETURE SOCIALE DES ÉCOLES D'OFFICIERS DE LA MARINE MARCHANDE ENTRE 1965 ET 2008?

Si, en 2008, les écoles d'officiers de la Marine Marchande ne croulent pas sous les candidatures et semblent quelque peu délaissées par les nouvelles générations de bacheliers scientifiques, la question se pose alors de savoir quels sont les profils sociaux des lauréats qui demeurent intéressés par cette profession. Ces derniers ont-ils sensiblement évolué depuis l'enquête de Paradeise (*op.cit*.)?

Concernant les cohortes d'élèves officiers recrutés entre 1965 et 1982, Paradeise constatait que le régime polyvalent de formation, introduit en 1965, avait eu pour effet de transformer les profils sociaux des élèves (1985). Selon elle, à partir de la rentrée 1965, c'est un public éloigné socialement de la population traditionnelle des écoles qui alimente les sections polyvalentes. Moins socialisés aux milieux maritimes, plus souvent issus des classes moyennes et supérieures et mieux dotés scolairement, les futurs officiers polyvalents se différenciaient nettement de leurs homologues spécialistes du «pont» et de la «machine». Cette diversification des publics des élèves officiers était liée à la hausse des exigences d'entrée aux écoles et, parallèlement, à la diminution du temps d'amarinage

pour atteindre les qualifications. Qu'en est-il, en 2008, compte tenu de la démocratisation relative du baccalauréat général et de l'explosion des effectifs au sein de l'enseignement supérieur, processus ayant eu lieu après l'enquête de Paradeise? Les écoles d'officiers qui peinent structurellement à trouver des candidats, se sont-elles pour autant ouvertes à des publics plus modestes ou au contraire assiste-t-on à un resserrement de leur recrutement autour de la base sociale traditionnelle, à commencer par l'origine côtière?

L'origine côtière: une caractéristique forte

L'enquête de Paradeise met en lumière le poids du facteur géographique dans l'accès aux formations de la Marine Marchande et en particulier celui des départements côtiers. La comparaison avec nos données montre que les origines côtières des recrutés ont augmenté de manière spectaculaire entre les deux générations d'élèves Officiers étudiés.

Tableau n° 2 : Évolution des élèves officiers d'origine côtière entre 1965-1982 et 2008, selon les filières (en%)

	Enquête E	NMM 1965 -198	32*	Enquête Écoles ENMM 2008			
Origine côtière	Filière Polyvalente	Filière Monovalente Machine	Total	Filière Polyvalente	Filière Monovalente	Total	
Oui	36	56,8	39	72,9	77,4	73,6	
Non	64	43,2	61	29,1	22,6	26,4	
Total	100	100	100	100	100	100	
Effectifs	420	72	492	601	115	716	

^{*} Ces données concernent les promotions d'élèves des écoles d'officiers recrutés entre 1965 et 1982. Sources: Colonnes 1 à 3: Enquête Paradeise, 1985, *op.cit.* p. 465. Colonne 4 à 6, Enquête ENMM, 2008-2011.

Toutes filières confondues, le taux des élèves qui en sont originaires atteint 73,6% contre 39% pour les élèves des promotions antérieures étudiées par Paradeise, soit un écart considérable de 34,6 points. Le fait d'être originaire d'un département côtier est pratiquement devenu une norme, sinon un critère d'accès aux écoles d'officiers de la Marine Marchande.

Des origines sociales de plus en plus élevées malgré l'ouverture (relative) de l'enseignement secondaire et supérieur

Encadré n° 1: Précisions méthodologiques sur la catégorisation des données (PCS)

L'étude des variations de l'origine sociale des élèves officiers, entre 1965-1982 et 2008-2011, présente quelques difficultés d'interprétation et nécessite la prise en compte d'aspects méthodologiques qui renvoient, d'une part, à l'évolution de la nomenclature des CSP/PCS et du codage des métiers et professions au cours de cette période (Desrosières, Thévenot, 1988) et, d'autre part, à la manière dont a été catégorisée la profession du père des étudiants dans les deux enquêtes. L'analyse de l'évolution de l'origine sociale des élèves officiers doit tenir compte des transformations de la population active au cours de la période comprise entre 1965 et 2008, et plus spécifiquement de la population active masculine. C'est pourquoi il convient pour chaque période étudiée de mettre en relation la structure de l'origine sociale des élèves ayant accédé aux écoles avec celle de la population active masculine correspondante (Charles, Cibois, 2011). Pour se faire une idée du degré de sous-représentation/surreprésentation éventuelle de certaines PCS des pères des élèves admis dans les écoles entre 1965 et 1982, nous avons pris comme point de comparaison la structure de la population active masculine de 19759. Dans la mesure où l'étude de Paradeise s'échelonne entre 1965 et 1982, la date de 1975 nous a semblé un «bon» compromis. Dans sa thèse, cette dernière n'effectue pas cette mise en relation, c'est pourquoi nous avons choisi de prendre l'année 1975 comme point de comparaison. Quant à la distribution de l'origine sociale des élèves officiers inscrits en 2008, elle est comparée avec la distribution de la population active masculine en 2007 issue de l'Enquête Emploi réalisée également par l'INSEE.

L'analyse du Tableau n° 3 montre que trois catégories apparaissent surreprésentées chez les cohortes d'élèves recrutés entre 1965 et 1982, toutes filières confondues: celle des *Cadres supérieurs et professions libérales* (30,3%), celle des *Employés/Cadres moyens* (37,8%) et celle des *Artisans, commerçants et chefs d'entreprise* (15,5%). Rapportés à la population active masculine en 1975, les élèves issus des catégories supérieures sont 3,4 fois plus souvent présents dans les écoles (30,3% contre 8,8%). Quant à ceux qui sont issus de la catégorie des *Cadres moyens/employés* et des *Artisans/commerçants*, ils le sont respectivement 1,5 et 1,8 fois plus fréquemment. Deux CSP sont particulièrement sous représentées dans l'origine sociale des élèves au cours de cette période, il s'agit de la catégorie des *Ouvriers* qui est quatre fois moins présente (12% alors qu'elle représente alors 47,9% de la population active masculine) et des *Agriculteurs* qui l'est 1,8 fois moins (4,4% contre 8% dans la population active masculine).

^{9.} INSEE, 1984, Données sociales, p. 39.

Tableau n° 3: Comparaison de l'origine sociale des élèves des écoles d'officiers de la cohorte de 1965 à 1980 avec celle des élèves des écoles d'officiers inscrits dans les écoles en 2008-2009, selon les filières et l'évolution de la population active masculine (en%)

	Évo	lution du i offici	Évolution de la population active masculine entre 1975 et 2007					
CSP/PCS du père	1965-1982			2008			on 1975	07
	Filière Poly.	Filière Mono. Machine	Total	Filière Poly.	Filière Mono. Machine	Total	Population active masculine 197	Population active masculine 2007
Cadres et professions intellectuelles supérieures	36,1	14,6	30,3	60,8	46,4	58,6	8,8	18,8
Professions intermédiaires ¹⁰	/	/	/	17,4	18,6	17,5	12,8	21,8
Employés	42,6	25,2	37,8	6,3	11,3	7,1	11,7*	12,6
Ouvriers	6,7	26,2	12	7,7	10,3	8,1	47,9**	35,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	12,3	24,3	15,5	5,6	11,3	6,5	8,8	8,5
Agriculteurs exploitants	2.3	9.7	4,4	2,2	2,1	2,2	8	2,8
Autres catégories							2	/
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	361	137	498	553	97	650	12948300	13 524 000

^{* *} dont personnel de service 2,1%; ** dont ouvriers agricoles 2,5%

Sources: Colonnes 1 et 2: Données issues de l'Enquête de Paradeise, 1985, *op.cit.*, p. 467. Colonne 3: Taux calculés à partir des données de l'Enquête de Paradeise, 1985, *op.cit.*, p. 467; Colonnes 4 à 6: Enquête ENMM 2008-2011. Colonne 7: INSEE, 1984, *Données sociales*, Colonne 8: INSEE, 2008, *Enquête Emploi 2007*.

^{10.} Paradeise, pour des raisons non explicitées, n'a pas fait figurer dans la nomenclature des CSP qu'elle utilise la catégorie des «Cadres moyens». Tout semble indiquer que cette catégorie a été absorbée ou diluée au sein d'une autre catégorie socioprofessionnelle, vraisemblablement celle des «Employés» qui est très élevée dans ses résultats. L'absence de cette CSP est d'autant plus étonnante dans la mesure où le poids de la catégorie des «Cadres moyens» dans la population active masculine était déjà important à cette époque puisqu'en 1975 et en 1982, elle représentait respectivement 12,8% et 12,7% des actifs.

Pour la période 1965-1982, toutes filières confondues, il ressort donc que les élèves officiers issus des classes supérieures sont (déjà) fortement surreprésentés puisque presque un tiers d'entre eux en fait partie (30,3%) alors que cette catégorie représente à peine 8% de la population active, en 1975. Trente ans plus tard, comment cette situation a-t-elle évolué? La surreprésentation des élèves issus des classes supérieures s'est-elle maintenue, accentuée ou a-t-elle laissé la place à une représentation plus homogène des autres catégories sociales, sachant qu'au cours de cette période, des transformations importantes sont intervenues à la fois dans la structure des PCS de la population active mais aussi dans l'accès des jeunes générations aux baccalauréats et aux études supérieures?

Tout d'abord, au niveau de la population active en 2007, par rapport à 1975, deux catégories ont fortement augmenté à savoir celles des *Cadres et professions intellectuelles supérieures* et celles des *Professions intermédiaires* (respectivement + 10 points et + 8,9 points). Ces augmentations se sont faites principalement au détriment de la catégorie des *Ouvriers et des Agriculteurs* (respectivement – 8,9 et – 5,7 points).

En 2008 toutes filières confondues, une forte majorité des élèves est issue de la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures (58,6%) et une fraction importante appartient aux *Professions intermédiaires* (17,5%). À elles seules, ces deux catégories rassemblent 76,1 % des élèves recrutés, alors qu'elles ne concernent que 40,5% de la population active (+ 36 points). Au cours de cette période, on constate donc un très fort renforcement de la sélection sociale des élèves officiers parmi les catégories les plus favorisées, renforcement qu'explique en partie, mais en partie seulement, l'évolution de la structure des PCS évoquée plus haut. Les élèves des milieux populaires qui étaient déjà largement sous-représentés dans la période précédente, bien qu'à des degrés divers selon la filière de recrutement, le sont tout autant aujourd'hui, voire plus. Toutes filières confondues, les catégories populaires (ouvriers, artisans/commerçant, agriculteurs, sans les employés) représentaient pratiquement un tiers (31,9%) des élèves officiers recrutés pour la période 1965/1982 contre 64,7% dans la population active. En 2008-2011, elles sont tombées à 16,9% contre 46,8% dans la population active¹¹.

En trente années, le vivier de recrutement des futurs officiers ne s'est donc ni élargi ni démocratisé socialement, bien au contraire. Par ailleurs, si chez les

^{11.} Ou respectivement 24% et 59,9% si on inclut les employés.

nouvelles générations, les écarts dans le recrutement social entre les élèves des deux filières se sont fortement comblés, on constate que la composition sociale de la filière monovalente machine est restée néanmoins plus populaire que la filière polyvalente. En effet, pratiquement un tiers des élèves officiers de cette filière appartiennent «encore» à ces catégories (35%)¹² contre à peine 21,9% pour leurs homologues de la filière polyvalente.

Pour interpréter ces évolutions importantes de l'origine sociale des élèves officiers de la Marine Marchande, il est essentiel de tenir compte des profondes mutations du système éducatif qui sont intervenues au cours de cette période. D'une certaine manière, elles peuvent apparaître quelque peu paradoxales quand on considère les reconfigurations survenues dans l'enseignement secondaire et supérieur à partir du milieu des années 1970. L'instauration du collège unique, en 1975, la volonté politique de faire accéder 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat, initié avec la suppression du palier d'orientation en fin de 5^e et l'instauration du bac professionnel à partir de 1985, ainsi que la réforme des séries du bac en 1995, ont effectivement permis d'allonger le temps de scolarité, de généraliser l'accès au second cycle du secondaire et d'élever la part de bacheliers dans une génération (63,4% en 2008) et au sein des catégories populaires. En effet, selon Cacouault-Bitaud et Oeuvrard (2009, p. 34), entre 1965 et le début des années 2000, les «enfants d'ouvriers ont multiplié par quatre les chances d'avoir le bac ». Néanmoins, si le système éducatif est devenu moins ségrégatif, des inégalités d'accès demeurent. Le type et la série du baccalauréat continuent d'opérer une forte ségrégation sociale. Conséquemment, les inégalités de cursus se sont dans une large mesure substituées à des inégalités d'accès. En 2008, 75,5% des enfants de cadres supérieurs et professions intellectuelles ont obtenu un bac général contre seulement 34% des enfants d'ouvriers. Ces derniers ont plus souvent que les premiers un bac technologique (31,4% contre 16,3%) ou professionnel (34,6% contre 8,1%)¹³. Toutefois, la série du bac est plus discriminante que la filière: en 2008, seulement 10 % des titulaires du Bac S sont des enfants d'ouvriers tandis que 40 % sont des enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures (op.cit., p. 31).

On constate des mécanismes et tendances similaires au niveau de l'enseignement supérieur. L'explosion quantitative des effectifs – de 1970 à 2007, le

^{12.} Dont respectivement 11,3%, 10,3% et 11,3% qui ont un père dans la catégorie des employés, des ouvriers et des artisans/commerçants.

^{13.} MEN., 2008, Repères et références statistiques.

nombre d'étudiants est passé de 850000 à 222800014 - a conduit à un élargissement de la base sociale de recrutement des étudiants. En effet, parmi les enfants d'ouvriers, en 2007, 25 % possèdent désormais un diplôme du supérieur contre à peine 10% en 1995 (Abouy, Tavan, 2007). Malgré cette relative ouverture, il n'en reste pas moins vrai que l'accès à l'enseignement supérieur et l'obtention d'un diplôme restent encore très ségrégués socialement. Pour s'adapter à l'arrivée de ces nouveaux publics, l'enseignement supérieur s'est diversifié (nouveaux diplômes, disciplines nouvelles, extension et différenciation des structures) en «proposant» à ces catégories sociales des filières moins sélectives et plus professionnalisantes. Cette diversification de l'offre de formation a donc artificiellement fabriqué une ségrégation scolaire (Merle, 2009). Enfin, des travaux contemporains à l'enquête sur les élèves officiers (Van Zanten, 2010; Darmon, 2012) vont dans le même sens et indiquent que le recrutement des élites scolaires reste très fermé et ce, malgré le développement depuis les années 2000 des dispositifs d'«égalité des chances» visant à l'ouverture sociale des grandes écoles (Allouch, Van Zanten, 2008).

De même, la comparaison des origines sociales des élèves officiers avec celles des élèves ingénieurs (cf. Tableau n° 4) conduit à constater une forte homologie sociale entre les deux populations. En effet, dans les écoles d'ingénieurs, 55% des élèves ont un père qui appartient à la catégorie des *Cadres et professions intellectuelles supérieures* et seulement 6% ont un père «Ouvrier». Dans les écoles d'officiers, ces taux, respectivement de 58,6% et 6,5%, sont très proches. Par ailleurs, les écarts entre les autres catégories sociales sont très faibles (professions intermédiaires et employés, + 1,5 et – 2,9 points). Au regard de la distribution sociale des publics universitaires, la sélection sociale, opérée par les écoles d'officiers et les écoles d'ingénieurs, paraît d'autant plus marquée.

Ainsi, les transformations du système éducatif survenues entre 1990 et 2010 qui ont engendré une augmentation incontestable de l'accès des catégories sociales défavorisées à l'enseignement supérieur n'ont pas été suivies par une démocratisation de l'origine sociale des étudiants admis, au sein des «grandes écoles» en général et, au sein des écoles d'officiers de la Marine Marchande en particulier. En effet, l'évolution de l'origine sociale des élèves officiers entre l'enquête de Paradeise (1965-1982) et celle de 2008/2011 montre un accroissement très important de la surreprésentation des lauréats issus des catégories supérieures. Entre les deux périodes étudiées, on assiste à une amplification de

^{14.} MEN, RRS, 2008.

la sélectivité sociale au sein des écoles d'officiers. Dans la filière polyvalente, la nécessité d'obtenir un baccalauréat S pour concourir, diplôme dont l'obtention reste fortement ségréguée socialement, va participer efficacement au maintien, voire à l'augmentation, de cette forte sélectivité dans les écoles d'officiers.

Tableau n° 4: Comparaison de la distribution de l'origine sociale des étudiants des écoles d'officiers de la Marine Marchande en 2008 avec celle des étudiants des écoles d'ingénieurs et des Universités (en%)

PCS du père	Écoles d'officiers 2008	Écoles d'ingénieurs publics et privés 2007-2008	GPGE 2007-2008	Université 2007-2008	Population active masculine 2007
Cadres et professions intellectuelles supérieures	58,6	55	49,3	31,3	18,8
Professions intermédiaires	17,5	16	13	14,3	21,8
Employés	7,1	10	9,2	13,4	12,6
Ouvriers	8,1	6	5,7	10,2	35,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,5	13	10,2	8,5	8,5
Agriculteurs	2,2				2,8
Retraités/inactifs	1	1	9,5	11,9	/
Non renseignés	1	/	3,1	10,4	/
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	650	107921	44 594	1 192 703	13524000

Sources: Colonne 1: Enquête ENMM 2008-2011; Colonne 2: Peremulter D (2011), Colonnes 3 et 4: *Repères et Références Statistiques*, MEN, 2009, Tableau 1, p. 191. Colonne 5: INSEE, 2008, *Enquête Emploi 2007*.

Au niveau de la filière polyvalente qui accueille 82% des élèves en formation, la reproduction d'une élite sociale et professionnelle a donc été perpétuée et renforcée en partie par la continuité d'un mode de sélection scolaire socialement discriminant. Quant à la filière monovalente, son recrutement est devenu nettement moins populaire par rapport la période antérieure malgré sa plus grande diversité de recrutement au niveau des diplômes obtenus par ses lauréats.

* * *

Le recrutement social au sein des écoles d'officiers entre 1965/1982 et 2008/2011 est donc devenu de plus en plus discriminant, à contre-courant du mouvement de démocratisation relative de l'enseignement supérieur amorcé à partir des

années 1990. Désormais, ces écoles sont involontairement devenues la chasse gardée d'une certaine élite sociale qui présente, aujourd'hui plus qu'hier des dispositions pour cette profession. De même, contrairement à d'autres écoles ou filières de l'enseignement supérieur, elles n'ont pas pu bénéficier au cours de la période étudiée d'un mouvement de féminisation notable puisqu'en 2011, on dénombrait à peine 2,9% de femmes parmi les officiers (Grövel, Stevanovic, 2016). Contrairement à d'autres groupes professionnels qui se sont fortement féminisés (Magistrats, Médecins, Architectes, Lapeyre, 2006) et ont bénéficié de l'ouverture de l'enseignement supérieur au cours des trente dernières années, la profession des officiers de la Marine Marchande est restée à l'écart de ce processus de féminisation. L'analyse des facteurs qui participent à la fabrication de la «vocation» et des dispositions pour le métier d'officier est désormais essentielle pour expliquer les difficultés de ces écoles à attirer en nombre suffisant des candidats potentiels, d'une part, et à élargir la base sociale et genrée des nouveaux entrants, d'autre part. Nous nous proposons d'aborder cette question dans un second article.

Frédéric Charles

Centre universitaire de recherche sur l'action publique et politique (CURAPP-ESS – UMR 7319) Université de Picardie Jules Verne

Angèle Grövel

Centre nantais de sociologie (CENS – UMR 6025) Université de Nantes

Bibliographie

Albouy V., Tavan C. (2007). L'accès à l'enseignement supérieur en France: une démocratisation réelle, mais de faible ampleur. *Économie et Statistique*, n° 410, p. 3-22.

Allouch. A., Van Zanten A. (2008). Les tuteurs des programmes d'ouverture sociale des Grandes Écoles et des classes préparatoires. *Éducation et sociétés*, n° 21, p. 49-65.

Cacouault-Bitaud, M., Oeuvrard, F. (2009). *Sociologie de l'éducation*. Paris: La Découverte. Chapoulie J-M., Merlié D. (1975). Le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire: Les déterminants objectifs de l'accès au professorat. *Revue Française de Sociologie*, vol. 16, n° 4, p. 439-484.

Charles F., Cibois P. (2010). L'évolution de l'origine sociale des enseignants du primaire sur la longue durée: retour sur une question controversée. *Sociétés contemporaines*, n° 77, p. 31-55.

Charles F., Clément J-P. (1997). *Comment devient-on enseignant? Les IUFM et leurs publics*. Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg.

Darmon M. (2012). Sélectionner, élire, prédire: le recrutement des classes préparatoires. *Sociétés contemporaines*, n° 86, p. 5-29.

Defresne F, Krop J. (2016). La massification scolaire sous la V^e République. Une mise en perspective des statistiques de l'Éducation Nationale (1958-2014). *Éducation et Formations*, n° 91, p. 5-20.

Desrosières A., Thévenot L. (1988). Les catégories socioprofessionnelles. Paris: La Découverte.

Grövel A. (2011). L'emploi dans la Marine Marchande au 31 décembre 2008: situation, prospective, évolution. Rapport pour l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans le secteur du Transport Maritime. Paris.

Grövel A. (2013). Les officiers de la Marine Marchande. Un groupe professionnel dans la tempête? Accès au métier, socialisations et carrières des élèves des écoles supérieures maritimes au début du xxf^e siècle. Thèse de doctorat de sociologie, Université de Paris Ouest Nanterre.

Grövel A., Stevanovic J. (2016). Attention: femmes à bord! Périls de la féminisation chez les officiers de la Marine Marchande. *Travail, genre et sociétés,* n° 36, p. 79-96.

Maurice M. (1972). Propos sur la sociologie des professions. *Sociologie du travail*, n° 2, p. 213-225.

Merle P. (2009). La ségrégation scolaire. Paris: La Découverte.

Lapeyre N. (2006). *Les professions face aux enjeux de la féminisation*. Toulouse: Éditions Octarès, Collection Travail et activités humaines.

Paradeise C. (1984). La Marine Marchande française: un marché du travail fermé? *Revue Française de Sociologie*, vol. 25, n° 3, p. 352-375.

Paradeise C. (1985). *La vie des marchés du travail fermé. Le cas de la Marine Marchande française*. Thèse de doctorat d'État ès Lettres en Sciences humaines, Université de Paris IV. Peremulter D. (2011). Les écoles d'ingénieurs publiques et privées. Vingt ans d'évolution entre les rentrées 1988 et 2008. *Note d'information*, n° 11-02, DEPP-MEN, p. 1-6.

Quemin A. (2002). De l'espace privé à l'espace professionnel. Les commissaires-priseurs. *In* Piotet F. (dir.). *La révolution des métiers*. Paris: PUF.

Sarfati F. (2015). L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation. *Cahiers de l'action*, n° 45, vol. 2, p. 9-16.

Van Zanten A. (2010). L'ouverture sociale des grandes écoles: diversification des élites ou renouveau des politiques d'éducation? *Sociétés Contemporaines*, n° 73, p. 69-95.